



HAL
open science

De la nécessité de se doter d'outils lexicographiques adéquats pour le développement

Henry Tourneux

► **To cite this version:**

Henry Tourneux. De la nécessité de se doter d'outils lexicographiques adéquats pour le développement. Justine Ndong-Keller; Evariste Ntakirutimana; Thierno Cisse; Marc Van Campenhoudt. La traduction et l'interprétation en Afrique subsaharienne : les nouveaux défis d'un espace multilingue / Translation and Interpretation in Sub-Saharan Africa: New Challenges in a Multilingual Space, Editions des archives contemporaines, pp.227-238, 2022, 9782813003898. 10.17184/eac.3538 . halshs-03727539

HAL Id: halshs-03727539

<https://shs.hal.science/halshs-03727539v1>

Submitted on 20 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la nécessité de se doter d'outils lexicographiques adéquats pour le développement

Henry TOURNEUX

Langage langues et cultures d'Afrique (LLACAN)

UMR 8135 CNRS INALCO EPHE

Résumé

Des langues comme le français, l'anglais, l'allemand, etc., ont de très nombreux dictionnaires. Ce n'est pas encore le cas pour la plupart des langues africaines. Dans cet article, nous examinerons la question des outils lexicographiques dont il serait souhaitable de disposer pour écrire dans les langues africaines parlées dans les espaces francophones où la langue française n'est pas la langue maternelle de la majorité de la population. Sur la base de notre expérience haïtienne, nous passerons en revue de manière critique tous les outils lexicographiques dont une personne écrivant des textes peut avoir besoin dans les cultures orales. Nous insisterons sur l'importance de l'ordre alphabétique.

Mots-clés : lexicographie, dictionnaire ; traduction, encyclopédie, linguistique du développement

1. Introduction

On trouve tout à fait normal que des langues comme le français, l'anglais, l'allemand, etc., disposent de très nombreux dictionnaires. Des dictionnaires généraux de langue, des dictionnaires de type encyclopédique, des dictionnaires bilingues, des dictionnaires intensifs. Citons pêle-mêle des domaines auxquels ces derniers sont consacrés : agriculture, aviation, bâtiment, botanique, commerce, comptabilité et gestion, droit, électromécanique, électronique, élevage, géographie, mécanique, médecine, météorologie, pêche, pédologie, transport et logistique... La liste pourrait se poursuivre sur plusieurs paragraphes. Dans ces ouvrages, on trouve des termes souvent absents des dictionnaires généraux, mais qui sont indispensables à connaître dans les domaines de référence.

Dans cet article, nous allons examiner la question des outils lexicographiques dont il serait souhaitable de disposer pour rédiger dans des langues à tradition orale parlées dans les espaces francophones où la langue française n'est pas la langue maternelle de la majorité de la population.

2. L'expérience haïtienne

Le cas d'Haïti a été déterminant dans notre approche personnelle de la question. En 1975, nous avons participé, avec une petite équipe de l'Université René-Descartes (Paris V) dirigée par Alain Bentolila, à l'élaboration d'un dictionnaire élémentaire créole haïtien – français (Bentolila *et al.*, 1976). Voici d'abord une brève présentation des problèmes de graphie qui se posaient alors en Haïti. Nous nous appuyerons sur un article synthétique d'Hugues Saint-Fort¹ que nous allons résumer :

Jusqu'aux années 1920-1930, les rares Haïtiens qui écrivaient en créole se contentaient de le faire en s'inspirant plus ou moins de l'orthographe française. Après les tentatives infructueuses de systématisation dues à Frédéric Doret (1924) et Christian Beaulieu (1939), dans les années 1940, Ormonde McConnell et Frank Laubach élaborèrent une nouvelle graphie systématique basée sur l'alphabet phonétique international (API). Une cabale menée par l'élite lettrée francophone fit avorter l'expérience, prétendant qu'il s'agissait d'une orthographe « américaine ». Dans les années 1950, deux intellectuels francophones haïtiens, Charles-Fernand Pressoir et Lelio Faublas, apportèrent quelques modifications à ce qu'on appelait alors l'orthographe Laubach. Cette nouvelle orthographe, dite « orthographe Pressoir » rencontra un certain succès auprès des auteurs écrivant en créole (exemple fameux de Frankétienne, *Dézafi*, 1975).

C'est à cette époque que nous sommes intervenus, pour tenter d'améliorer encore la graphie existante et, si possible, mettre un terme à ses fluctuations afin de pouvoir l'utiliser dans les écoles. Des considérations d'ordre pédagogique nous ont donc guidés dans nos choix. Nous avons notamment éliminé l'usage du tiret pour dénasaliser les suites [a-n] et [i-n] en accentuant la voyelle : [àn] et [in], pour les opposer à « an » [ã] et « en » [ɛ̃]. Une autre de nos préoccupations était de sélectionner le

¹ SAINT-FORT Hugues, « Jusqu'où iront les dérivés de l'écriture du créole haïtien ? » <http://www.potomitan.info/ayiti/saint-fort/derives.php> [consulté le 21-10-2018].

sociolecte. Fallait-il privilégier le créole des francophones ou celui des unilingues ? En toute conscience, nous avons opté pour la langue de la majorité unilingue. Nous pensions qu'il était préférable de retenir une variété de langue qui ne risquait pas de se confondre avec le français. En effet, la langue française continue à être enseignée en Haïti et une trop grande proximité visuelle entre les deux langues créerait des problèmes aux élèves. Du moins le pensions-nous. Nos options ont créé, bien sûr, des remous qui continuent à se propager jusqu'à aujourd'hui², mais l'essentiel a été atteint :

C'est cette orthographe qui a été adoptée par le gouvernement haïtien en septembre 1979 pour être utilisée dans les écoles. Quatre mois plus tard, le 31 janvier 1980, le gouvernement haïtien rendit publics les principes de la graphie du créole dont on allait se servir non seulement comme langue d'instruction mais aussi comme objet d'étude dans les écoles de la république³.

Notre « expérience haïtienne » s'est poursuivie quelques années plus tard. Pierre Vernet, coauteur du *Dictionnaire élémentaire créole haïtien-français*, avait créé entre-temps le Centre de Linguistique appliquée de Port-au-Prince (qui deviendra ultérieurement Faculté de Linguistique appliquée⁴) et il fit appel à notre aide à la fin de l'année 1980. Un établissement technique de la région était venu solliciter son expertise pour un problème terminologique que les enseignants n'arrivaient pas à résoudre dans les cours d'électricité qu'ils dispensaient en créole. La tâche que nous nous sommes vu assigner était d'établir un vocabulaire du domaine de l'électricité. Dans ce domaine, évidemment, l'étendue du lexique utilisé est fonction de la qualification professionnelle du locuteur.

Nous avons donc entrepris une enquête de terrain en diversifiant au maximum les personnes interviewées (généralement *in situ*). Notre échantillon allait du simple citoyen qui a chez lui la lumière électrique, jusqu'au directeur local de l'Électricité d'Haïti (EDH). Nous avons ainsi dégagé, en plus du citoyen lambda, douze catégories socio-professionnelles concernées par l'électricité (artisan électricien, opérateur de centrale thermique, opérateur de centrale hydro-électrique, « lignards », professeurs d'électricité, commerçants vendant des fournitures électriques, etc.).

Voici les observations que nous avons faites à l'époque⁵ :

On remarque immédiatement que le créole fait, en ce domaine, un appel massif à l'emprunt, et que celui-ci est généralement bien intégré phonologiquement. Les deux langues-sources sont le français et l'anglais. Généralement, plus on s'élève dans la technicité et plus on fait usage de mots d'origine anglaise (américaine). Il arrive fréquemment que, pour une même réalité, on dispose d'au moins deux dénominations, l'une d'origine américaine, l'autre d'origine française⁶. Les techniciens supérieurs ne disposent que d'ouvrages américains. De même, les commerçants passent leurs commandes sur des catalogues rédigés en anglais, et toutes les fournitures qu'ils vendent sont étiquetées en anglais.

Nous poursuivions, sur un ton quelque peu polémique, car nous étions alors en profond désaccord avec le fameux projet des « Lexiques thématiques d'Afrique centrale », promu par l'Agence de coopération culturelle et technique (ancêtre de l'OIF) :

Le foisonnement terminologique, dont ce travail ne donne qu'un reflet limité, démontre, s'il en était besoin, qu'une situation technologique nouvelle provoque nécessairement un mouvement rapide d'enrichissement du lexique. Inutile donc que le linguiste en chambre perde son temps à prévoir, pour telle ou telle langue qui serait à développer (*sic*), des termes possibles ou souhaitables dans des champs sémantiques qui intéresseront peut-être un jour les locuteurs, mais

² SCHIEFFELIN Bambi B., CHARLIER-DOUCET Rachele, 1998. La deuxième autrice de cet article, qui se montre très critique par rapport au choix du sociolecte (basilecte) que nous avons retenu dans notre dictionnaire, est devenue depuis lors membre de l'Akademi Kreyòl Ayisyen (académie créole haïtienne) et défend âprement la langue créole dans sa forme non francisante et dans la graphie officielle (*Le Nouvelliste*, 8 mars 2018, <https://lenouvelliste.com/article/184298/rachele-charlier-doucet-une-academicienne-a-decouvrir> [consulté le 9-10-2018]).

³ SAINT-FORT Hugues, *ibid.*

⁴ Pierre Vernet (1943-2010) mourra dans cette Faculté au milieu de ses étudiants lors du tremblement de terre du 12 janvier 2010.

⁵ TOURNEUX Henry, 1986, p. 178. Voir aussi TOURNEUX Henry (en collaboration avec Pierre VERNET, dir.), *Leksik elektwomekanik kreyòl, franse, angle, espayòl*, [Port-au-Prince], Fakilte Lengwistik Aplike, Inivèsite Leta Ayiti, [2001].

⁶ Voir plus loin le cas du raccord en coude pour tube plastique dur : *koub* (du français « courbe ») et *èlbo* (de l'anglais « elbow »).

qui ne correspondent à aucun besoin *hic et nunc*. Inutile également de refuser *a priori* les emprunts en leur cherchant des équivalents périphrastiques⁷, tout juste bons à figurer dans un dictionnaire bilingue [français-langue X], ou dans une adaptation en langue des *Précieuses ridicules* (Tourneux, 1986).

Un avantage supplémentaire de notre méthode de recherche appliquée au vocabulaire spécialisé est qu'« [u]n inventaire du lexique réellement employé dans un domaine donné permet de mettre le doigt sur les lacunes auxquelles on devrait remédier dans un souci d'efficacité » (Tourneux, 1986, p 178). Une fois de plus, la formule de Murray Last (1992) « the importance of knowing about not knowing », ou l'importance de connaître les lacunes, s'affirme comme tout à fait pertinente. L'enquête haïtienne en fournit un bon exemple. Les enseignants d'électricité butaient notamment sur le champ lexical des raccords :

Il existe [en créole haïtien] cinq termes spécifiques pour désigner quatre types de raccords différents [*rakò, koub, èlbo, seksyonal, te*], mais aucun pour désigner le « raccord » en général. Le terme qu'un francophone prendrait pour générique (*rakò*) est, en fait, spécifique et ne désigne que le raccord droit pour tube plastique dur (Tourneux, 1986, p. 179).

On imagine bien l'embarras de l'enseignant, qui a lui-même fait ses études en français, et qui se retrouve sans hypéronyme pour parler des « raccords » avec ses élèves.

Nous avons retenu plusieurs choses de cette double expérience haïtienne. (1) Ce sont généralement les personnes qui ont le moins besoin d'écrire la langue locale qui y sont le plus farouchement opposées. (2) Le dictionnaire exige au préalable un accord sur l'alphabet et sur l'orthographe, sinon il ne réussira pas à entrer véritablement en usage. (3) Avant de se lancer dans de grands dictionnaires de langue, il est bon de produire un ouvrage qui servira de guide orthographique centré sur le vocabulaire le plus courant. (4) Il est souhaitable de recenser les besoins réels des principaux acteurs qui sont sur le terrain. (5) La création spontanée est généralement très riche et mérite d'être inventoriée le plus complètement possible et il ne faut pas en masquer la probable hétérogénéité.

Nous ne prétendons pas faire ici le tour de tous les outils lexicographiques contemporains qui existent dans la partie francophone de l'Afrique. Les documents se compteraient par centaines et dépasseraient le millier.

3. Le dictionnaire orthographique

Le dictionnaire orthographique est destiné à aider l'écrivain à harmoniser sa graphie avec la norme. Le dictionnaire orthographique français⁸, après une introduction qui présente la morphologie des conjugaisons verbales, l'accord du participe, le pluriel des noms, fournit une liste de mots classés par ordre alphabétique. Ces mots sont dépourvus de définition mais ils sont accompagnés d'abréviations qui indiquent leur catégorie grammaticale, leur genre (pour les noms), leur pluriel (s'il est irrégulier), leur féminin (pour les adjectifs), leur rection (pour les verbes : transitif / intransitif), leur modèle de conjugaison (pour les verbes). Exemples tirés du vocabulaire orthographique Larousse (1998) :

cheval	n. m. (pl. <i>chevaux</i>)
chétif, ive	adj.
chevaucher	v. i. et t.
dormir	v. i. (conj. 17)

En principe, le dictionnaire orthographique se contente donc de lister des lexèmes et des mots-outils (prépositions, postpositions, conjonctions de coordination et de subordination, etc.) mais il ne liste pas les éléments grammaticaux ou morphèmes (pronoms personnels, préfixes, infixes, suffixes, etc.). Suivant le type de langue que l'on traite, on pourra donc adjoindre en introduction au dictionnaire orthographique, séparément, des données sur la morphologie nominale et verbale, les paradigmes de pronoms personnels, etc. On y adjoindra aussi une liste séparée de toponymes notés suivant leur

⁷ Voici un exemple, entre cent autres, tiré de BOUKAR Sélim, CAPRILE Jean-Pierre, NDJERASSEM NGABOT, 1983. Pour « raquette », on nous propose la glose suivante : *tèmē gā tō kākā dā mbā k-ùndā né bāal*, « tamis attaché à un bâton pour frapper la balle ». C'est certes une explication du mot français, mais cela n'a rien à faire dans un lexique thématique.

⁸ Citons l'exemple du *Vocabulaire orthographique, 50 000 mots du français courant*, Paris, Larousse, 1988.

prononciation dans la langue, face à leur graphie administrative, qui en est parfois bien éloignée. Voici quelques exemples camerounais (*fulfulde* / graphie administrative) :

<i>Ndiyam-Colli</i>	Ndiam-Tcholli
<i>Seekaande</i>	Cékandé
<i>Wuro-Bokki</i>	Ouro-Boki
<i>Yahunnde</i>	Yaoundé

Les lexèmes, classés par ordre alphabétique (voir ci-dessous), seront suivis d'indications sur leur catégorie grammaticale (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.), sur leur éventuelle classe d'appartenance (classe nominale, classe verbale, genre grammatical) ; pour les noms, on donnera aussi les pluriels, s'ils existent et qu'ils ne sont pas automatiquement prévisibles. En fait, le lexicographe devra tenir compte des particularités de la langue qu'il traite, particularités que l'on ne peut lister *a priori* de façon utile.

Marcel Diki-Kidiri (1998), dans son dictionnaire orthographique sango, fait une proposition intéressante, destinée à aider l'utilisateur, en se situant résolument dans un contexte où celui-ci aura *de facto* accès à une autre langue (français, anglais, par exemple) :

Plutôt que de donner une liste de mots sängö sans aucune indication quant à leur sens, nous avons préféré aider le lecteur à s'assurer qu'il a bien trouvé le mot qu'il cherchait, en lui donnant quelques indications sur le sens des mots. [...] Nous avons été particulièrement lapidaire sur l'identification des plantes et des animaux, puisque nous avons le plus souvent noté simplement « plante sp. » ou « poisson sp. ». Aussi vagues qu'elles soient, ces indications suffisent la plupart du temps au lecteur qui consulte le lexique uniquement pour vérifier l'orthographe d'un mot dont il connaît déjà la prononciation et le sens (Diki-Kidiri, *op. cit.*, 1998, p. 234).

Le dictionnaire orthographique devra aussi régler l'épineuse question des mots composés. Doivent-ils être écrits en un seul bloc ? Les composants doivent-ils au contraire être séparés par un trait d'union ? Il est sûr que les conventions relatives à ce point sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesure que l'usage écrit de la langue se répand. La segmentation peut avoir une incidence sur l'interprétation syntaxique d'une phrase. Nous citerons le sous-titre d'un ouvrage récent d'Hector Poulet (2014) : *Choukamo kréyòl Gwadeloup*. Avec cette segmentation, *kréyòl* détermine *choukamo*. En revanche, si nous écrivons *chouk a mo kréyòl Gwadeloup*, *kréyòl* est le qualifiant de *mo*. Voici le détail de cette analyse :

<i>choukamo</i>	<i>kréyòl</i>	<i>Gwadeloup</i>		
étymologie	du créole	de Guadeloupe		
<i>chouk</i>	<i>a</i>	<i>mo</i>	<i>kréyòl</i>	<i>Gwadeloup</i>
souche/origine	de(s)	mot(s)	créole(s)	de Guadeloupe

« étymologie du créole de Guadeloupe »

Le dictionnaire orthographique, dans la mesure où il donne des indications de sens minimales, pourra aussi servir comme premier dictionnaire à l'école.

4. Le dictionnaire de langue

Quelle que soit la langue dans laquelle on lit ou on écrit, on a toujours besoin de consulter un dictionnaire de langue pour y rechercher une précision sémantique, une caractéristique morphosyntaxique, une locution ou un point d'étymologie. Dans les langues qui ont une longue tradition d'écriture (le kiswahili en fait partie), on a des dictionnaires de langue monolingues :

[Le dictionnaire de langue] est axé plutôt sur la description du matériel et du système de la langue. Il énumère les particularités linguistiques du *signe*. Il donne des renseignements sur la nature et le genre grammatical des mots, leur forme graphique et sonore, leur étymologie, leur signification, leurs valeurs expressives, leur mode d'emploi, leur degré de spécialisation ou leur appartenance aux différents niveaux de langue, etc. (Niklas-Salminen, 1997, p. 108).

Le Petit Robert de la langue française est ainsi (ou devrait être) le compagnon quotidien aussi bien des lecteurs que des écrivains. Il explique en français le sens des mots français.

Pour les langues africaines qui n'ont pas encore de vaste corpus écrit et qui n'ont pas encore développé le métalangage nécessaire, il faut préférer commencer par réaliser des dictionnaires de langue bilingues⁹, dont les explications seront données dans une langue comme le français ou l'anglais, par exemple. Nous faisons naguère le constat suivant :

Il existe à l'heure actuelle très peu de dictionnaires monolingues en langues africaines [...]. Le dictionnaire monolingue exige au préalable que l'on dispose de tout un discours métalinguistique normalisé. Le dictionnaire bilingue unidirectionnel (dans le sens langue africaine – français par exemple) est donc généralement la première étape lexicographique à franchir (Diki-Kidiri, Edema et Tourneux 2006, p. 119).

Nous préconisons donc que l'on réalise d'abord, pour les langues africaines, de grands dictionnaires bilingues unidirectionnels dans le sens langue africaine – français, accompagnés d'un simple index dans le sens français – langue africaine. La plupart des dictionnaires actuels qui se prétendent bidirectionnels ne sont que des dictionnaires unidirectionnels inversés et ne permettent pas vraiment à un traducteur qui veut passer du français à la langue africaine de trouver ce dont il a besoin. Ces dictionnaires bilingues ont aussi souvent un certain caractère encyclopédique, du fait de la nécessité d'expliquer en français le sens de mots qui n'ont pas d'équivalents en français.

Voici un exemple d'article tiré du dictionnaire peul-français de Christiane Seydou (sous presse) :

LEKKI / LEDDE (*ki/dé*) n. 1 ● arbre ; plante ; végétal ; bois. ■ *Cebitel lekki*, cime d'un arbre. ■ *Ndiyam / kosam / endam lekki*, sève d'un arbre. ■ *Binnde lekki*, fruit. 2 ● (*spéc.*) remède (à base de plantes), drogue ; charme magique ; philtre. ■ *O hooyi lekki kii o fiirti e ley tummbude o wii Kow yara*, elle prit le remède, le défît dans unealebasse et dit à Kow de boire.

Dans cet exemple, le mot vedette singulier (*lekki*) est suivi de son pluriel (*ledde*), du genre auquel il appartient (*ki/dé*), de sa catégorie grammaticale (n.). Viennent ensuite deux ensembles de sens principaux, donnés dans un ordre logique – 1. arbre ; plante ; végétal ; bois – 2. remède, etc. Chaque sens est illustré d'un exemple, qui peut être un simple syntagme ou une phrase complète.

La confection de ce type d'ouvrage est certes facilitée par l'usage de bases de données informatisées et de logiciels spécialisés, mais la quête des données et leur dépouillement prend énormément de temps. Le corpus peut être tiré de textes déjà édités, quand on a la chance d'en avoir. Sinon, il faut procéder à des enregistrements de genres variés (littérature orale, récits de vie, conversations, etc.) et à des compléments recueillis au jour le jour, en situation. Ensuite, il faut traiter les données selon les principes de la lexicographie bilingue, que nous ne pouvons exposer ici. La lourdeur et la longueur du processus fait que l'on devra sans doute publier successivement plusieurs dictionnaires, de plus en plus complets, en commençant par le vocabulaire le plus courant. En effet, on ne peut attendre d'avoir le meilleur dictionnaire possible pour commencer à utiliser la langue par écrit.

5. Les lexiques techniques

Au cours de la décennie écoulée, l'OIF en collaboration avec le Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, a publié trois volumes multilingues de lexiques techniques portant sur la femme et le développement, le processus électoral et les procédures parlementaires (OIF Canada 2009, 2010, 2011). Il faut certes saluer cette initiative, tout en relativisant l'utilité. D'abord, on peut douter de l'intérêt qu'il y a à mettre en un seul volume des langues d'Afrique de l'Ouest (fulfulde, mandinka), d'Afrique centrale (lingala, kiswahili du Congo) et d'Afrique orientale (seychellois). D'autre part, la leçon de l'échec des *Lexiques thématiques d'Afrique centrale* ne semble pas avoir été comprise. Dans ces ouvrages, on n'a aucun moyen de savoir si les traductions proposées ont une quelconque réalité sur le terrain ou si ce sont de purs néologismes forgés dans un bureau. L'intérêt du volume de 2011 (vocabulaire des élections) est qu'il donne sous l'expression française sa définition en français. Exemple :

ACHAT DE VOIX : pratique frauduleuse consistant à obtenir des voix auprès des électeurs en échange d'argent, de biens matériels ou d'autres avantages.

Sous cette entrée qui a été fournie aux traducteurs comme point de départ, on propose pour le fulfulde la traduction de *coodgol daade*, qui est un pur calque du français. Le mot *coodgol* est un dérivé abstrait construit sur la racine *sood-* qui signifie « procéder à une transaction commerciale ». Le mot *daande*

⁹ Historiquement, les premiers dictionnaires ont été des dictionnaires bilingues (NIKLAS-SALMINEN, *ibid.*, p. 95).

(singulier de *daade*) signifie d'abord le « cou » ; par métonymie, il désigne la « voix », organe de la parole, puis le « son » émis. Il peut aussi désigner la personne humaine, par synecdoque. On voit difficilement ce mot prendre le sens de suffrage : « acte par lequel on déclare sa volonté, son opinion (favorable), dans un choix, une délibération, une désignation, spécialement dans le domaine juridique, politique¹⁰ ». Si l'on doit rédiger un texte qui combinerait plusieurs des expressions proposées par ce lexique, nul doute que l'on arriverait à un charabia incompréhensible pour le lecteur/locuteur/auditeur de base. Nous avons proposé de pratiquer plutôt une réécriture des textes qui comportent en français des expressions abstraites spécialisées avant de les traduire en langues africaines, du moins quand il n'existe pas dans l'usage de termes appropriés (Tourneux, 2006¹¹). C'est ainsi que nous avons montré en détail la méthode suivie pour rendre en langue jula (Burkina Faso) la notion de « résistance des insectes aux insecticides », par exemple.

Le volume de 2009 du *Lexique panafricain de la femme et du développement*, ne présente pas de définition en français des termes à traduire. Sous « eau potable », on trouve trois traductions peules : *ndiyam laabdām*, *ndiyam ceniidām*, *ndiyam njaretedām*, qui signifient respectivement « eau propre », « eau pure », « eau à boire ». En fait, aucune de ces traductions ne rend compte du caractère « potable », « qui peut être bu sans danger pour la santé¹² ». Elles constituent donc un danger dans le cadre de la communication sanitaire. On sait qu'au village l'eau à boire est souvent non potable et qu'une eau n'est jamais assez sale pour ne pouvoir servir à laver quelque chose. En outre, une eau considérée comme pure et propre, à l'œil nu, peut très bien être impropre à la consommation. Dans le même volume, l'expression « violence familiale » est traduite par *fitina nder galle*, i.e. « querelle dans la concession / maisonnée ». On est loin du compte. Lorsque l'on tente de produire une terminologie bilingue qui comporte des notions abstraites, on doit absolument partir d'une définition très précise du terme source. Pour réaliser des lexiques concernant le milieu naturel, on se reportera aux ouvrages des spécialistes du domaine qui comportent parfois des listes en langues africaines. C'est le cas, par exemple, de la flore du Sénégal de Jean Berhaut (1967, pp. 444-485), qui contient un lexique botanique plurilingue, noms scientifiques, noms français, noms bambara, noms diola, noms sérères, noms wolof. Si les transcriptions linguistiques de l'auteur ne correspondent pas aux normes actuelles, elles permettent cependant au linguiste de se repérer. Il existe aussi pour l'Afrique de l'Ouest un gigantesque répertoire de noms de plantes multilingues, dont la transcription des langues africaines est supérieure bien que perfectible¹³. On ne trouvera pas systématiquement de lexiques bilingues dans tous les ouvrages portant sur le milieu naturel. Cependant, ces ouvrages, comme celui sur les arbres, arbustes et lianes des zones sèches d'Afrique de l'Ouest de Michel Arbonnier (2000 et 2009), ou comme celui sur les poissons des eaux douces et saumâtres de Lévêque *et alii* (1990 et 2003), fournissent une riche iconographie qui permettra, au cours d'enquêtes de terrain, d'identifier les poissons rencontrés. Pour les poissons de mer, on se référera à Bernard Séret (1981 et 1990). Pour les oiseaux, on recommandera Nik Borrow et Ron Demey (2008). Pour les reptiles, on se reportera à Jean-Philippe Chippaux¹⁴. Pour les mammifères, Theodor Haltenorth et Helmut Diller (1985).

Il existe cependant déjà des lexiques thématiques intéressants, comme ceux qu'a publiés l'ARED (Dakar). Nous citerons particulièrement ceux de Fari Siilat Kah (1997), de Fari Siilat Kah, Abuubakri Dem et Yero Doorro Jallo (2000), ainsi que celui de Bruce Mueller (2001). L'ARED a encore publié, en monolingue, un lexique sur les poissons et la pêche dans le fleuve Sénégal (Adams Sow, 1996a), dont il existe en parallèle une version française (Adams Sow 1996b). Au Cameroun, nous trouvons Douffissa et Yaaya, un livret spécialisé sur les maladies du bétail en fulfulde.

A dire vrai, tous ces lexiques sont bien plus que des listes de mots et ils ont un côté encyclopédique. Le livret sur les poissons du fleuve Sénégal, par exemple, est illustré d'extraits d'interviews de plusieurs personnes qui disent ce qu'elles savent sur tel poisson ; les interviews ont été restituées telles quelles, sans que l'on tente d'en harmoniser artificiellement le contenu.

¹⁰ *Le Petit Robert 2016 Langue française.*

¹¹ *La Communication technique en langues africaines : L'exemple de la lutte contre les ravageurs du cotonnier (Burkina Faso / Cameroun).*

¹² *Le Petit Robert 2016 Langue française.*

¹³ BURKILL, 1985, 1994, 1995, 1997, 2000.

¹⁴ Pour le Cameroun spécifiquement, nous avons CHIRIO et LeBRETON, 2007, *Atlas des reptiles du Cameroun*. Inclut notamment les tortues.

Amélie Hien (2010), dans un article tiré de sa thèse de doctorat, pose très clairement les problèmes que l'on rencontre lorsque l'on cherche à établir une terminologie bilingue. Il s'agit alors de faire coïncider deux nomenclatures provenant de deux langues distinctes. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter : (1) il y a équivalence entre les termes dans les deux langues ; (2) il y a quasi-équivalence entre certains termes, l'un ayant une extension plus grande dans une langue que dans l'autre. On trouve par exemple un terme en langue africaine qui correspond à plusieurs termes en français (comme *pabbooje*, qui désigne en fulfulde toutes les fièvres qui durent longtemps, dont le paludisme). Ou bien encore, une notion en langue africaine ne correspond que partiellement au terme français le plus proche. Dans un cas numéro (3), l'une des deux langues ignore une notion particulière. Nous citons régulièrement le cas de « puceron » qui n'a pas de correspondant en fulfulde, l'insecte étant confondu avec un « œuf de chenille¹⁵ ». Dans l'autre sens, on a l'exemple de certaines maladies, bien connues des locuteurs de fulfulde, mais qui n'ont pas d'équivalent en français. Prenons le cas de *garsa* (Tourneux et collab., 2007, p. 156) :

GARSA – (1) – ka (n.)

► « (...) faiblesse générale d(u) petit enfant attribuée au fait qu'il est trop regardé par d'autres personnes » (Noye 1989, p. 132b)

Le mot vient probablement du tamashek (à moins que l'on ne puisse prouver que cette langue l'a emprunté à une autre). Dans le *Dictionnaire touareg du Mali* de J. Heath (Paris, Karthala, 2006) on trouve en effet [gàrsha] « mauvais œil, mauvaise langue ».

C'est le regard (trop) affectueux (*gite gidooje*) ou trop appuyé qui est responsable de la maladie. Bien plus qu'une faiblesse générale, elle peut entraîner de véritables infirmités. Elle commence à se manifester aux yeux, sans provoquer de chassie ni les faire rougir. Cependant, plusieurs des personnes interviewées disent que la chassie est l'un des signes qui accompagnent le *garsa*. La maladie, non mortelle, peut exceptionnellement toucher également des adultes, chez qui elle provoque une paralysie des jambes (Mama Kaltoum, ménagère, Dogba, 05-05-04). Il existe de nombreux grigris pour protéger le bébé de cette affection. On peut aussi, avec du kohol, lui tracer un petit trait noir vertical entre les sourcils.

La tendance, dans les centres de santé, est de réduire le sens de ce mot à « conjonctivite ».

Nous avons déjà vu que la méthode préférée des linguistes pour établir des lexiques thématiques du monde « moderne » consiste à se réunir à deux ou trois et à concocter des néologismes qui auront fort peu de chances d'entrer dans l'usage. Ce faisant, ils peuvent passer à côté de termes existants que les locuteurs de la langue ont forgés spontanément. Si l'on prend le cas du domaine de la téléphonie, par exemple, la terminologie a évolué spontanément, passant du téléphone filaire avec son combiné, au téléphone portable et au smartphone. Le linguiste aura alors pour tâche d'enregistrer les usages et de les évaluer, la créativité spontanée fournissant souvent plusieurs termes qui ne sont pas tous aussi pertinents¹⁶.

Cela fait, il restera à combler les lacunes terminologiques que les enquêtes de terrain auront mises à jour. C'est alors, et alors seulement que l'on pourra essayer de créer des néologismes, en s'inspirant de la méthode de la terminologie culturelle de Marcel Diki-Kidiri (2008) où l'auteur indique comment l'on peut puiser dans les ressources de la langue pour créer de nouveaux mots qui soient intégrés dans la culture.

6. Le dictionnaire encyclopédique

Le dictionnaire bilingue (unidirectionnel) encyclopédique est d'un intérêt tout particulier dans la perspective du développement. Il engrange les savoirs locaux et les classe sous des entrées que l'on peut considérer comme des mots clés. Voici un exemple tiré de notre dictionnaire peul encyclopédique (Tourneux, Yaya et collab., 2017, pp. 669-670) :

¹⁵ Rappelons que c'est le papillon qui pond l'œuf d'où sortira la chenille.

¹⁶ Voir la méthode que nous avons développée pour établir un lexique bilingue spécialisé français-julakan dans TOURNEUX Henry, *La Communication technique en langues africaines*, op. cit., 2006, pp. 45-71.

WASKOORE / BASKOOJE (nde/dè), n. ; *var. du plur.* : *basko* ; < *kanuri* (cf. dialecte du Manga) [gobasko] « gombo » (Dalziel 1937, cité par Mohammadou 1997, p. 280)

• gombo, *Abelmoschus esculentus* (L.) Moensch (Malvaceae) ; = *Hibiscus esculentus* L. : cf. Schippers 2004, p. 210-236.

Baskooje boo, dum saakataake, dum aawee to did-didi, to tat-tati.

Le gombo, ça ne se sème pas à la volée ; cela se sème en poquets, par deux ou trois graines.

Il existe de nombreuses variétés de gombo ; en voici les principales :

- ⇒ *waskoore gaakoore / baskooje gaakooje* « gombo / longue gourde-louche »
 - variété de g. à fruits très longs
- ⇒ *waskoore gertogarre / baskooje gertogalje* « gombo / semblable à la poule »
 - variété de g. naine, hâtive, très productive
- ⇒ *waskoore kurkuduure / baskooje kurkuduuje*
 - variété de g. courte et grosse
- ⇒ *waskoore ladde / baskooje ladde* « gombo / de brousse »
 - variété de g. sauvage, très petite, couverte de poils
- ⇒ *waskoore mboodiire / baskooje mboodijje* « gombo / semblable au serpent »
 - variété de g. à fruit glabre, qui donne après la saison des pluies ; très mucilagineux
- ⇒ *waskoore nyaanyaareere / baskooje nyaanyaareeje* « gombo / à démangeaisons »
 - variété de g. couverte de poils piquants
- ⇒ *waskoore wodeere / baskooje bodéeje* « gombo / rouge »
 - variété de g. à fruits rougeâtres

Les tiges sèches fournissent un combustible de piètre qualité. Le fruit, frais ou sec (réduit en poudre), est très utilisé pour faire des sauces gluantes.

Les jeunes feuilles qui poussent en pleine saison des pluies (août) servent aussi comme légume-feuille.

Φ¹⁷ Les vieilles femmes peuvent mâcher les jeunes fruits en association avec la noix de kola ; le gombo forme un liant qui évite qu'on avale par inadvertance des petits bouts de noix de kola, et que l'on s'étrangle.

Pour soigner la teigne tondante (*metemetelde*), on grille des gombos, on les écrase et on en frotte le cuir chevelu atteint (Goggo, ménagère peule, Dogba, 04-05-04).

Pour se débarrasser des *gildî reedu* (vers intestinaux), piler la plante fraîche et la tamiser, puis mettre la partie tamisée dans du lait, dont on boira 1 gobelet (Bouba Bello, 60 ans, cultivateur peul, Kosséwa).

Pour évacuer les oxyures (*nyaamooji*), on grille des graines de gombo et on les mange le matin ; ensuite, on jeûne et on ne mange rien jusque vers 10 h du matin ; on sent alors que cela tourne dans son ventre ; ensuite, on ressent comme une diarrhée qui vient ; on va alors s'accroupir sur un endroit dégagé de façon à voir les vers qui sortent ; quand on a fini sa diarrhée, on boit de l'eau chaude ; alors, il n'y a plus d'oxyures dans le ventre (Gadjiwa, guérisseur, Dogba, 30-04-2004).

Pour soigner le *naawral reedu* (mal de ventre), prendre des fruits secs abîmés par les termites et les piler ; mettre un peu de la poudre obtenue dans sa nourriture quotidienne (Ndjidda Bouba, 60 ans, cultivateur guiziga, Kosséwa).

Pour soigner le *koros / sompis* (infection sexuellement transmissible), boire un macéré de racines fraîches pilées (Oumarou Bouba, 32 ans, cultivateur peul, Kosséwa).

Pour faire cesser les nausées (*sicco bernde*), notamment celles de la femme enceinte, manger du gombo cru (Adamou Garga, 60 ans ; cultivateur guiziga, Kosséwa).

Pour soigner le *en'ente* (cf. Tourneux et collab., 2007, p. 124-126), la femme enceinte qui a encore un nourrisson à la mamelle mangera du gombo cru (Oumarou Djidda, 50 ans, marabout guiziga, Kosséwa).

Pour élaborer ce genre d'ouvrage, nous avons dépouillé au maximum la bibliographie relative à la région concernée (Diamaré) dans les domaines suivants : géographie, pédologie, agriculture, élevage, faune (mammifères, reptiles, oiseaux, insectes), flore, pharmacopée, industrie cotonnière, littérature orale, etc.

¹⁷ Cette lettre grecque en caractère gras, abréviation de *pharmakon*, balise la partie de l'article relative à la pharmacopée.

Ensuite, thème par thème, nous avons mené des enquêtes de terrain en interviewant en fulfulde les acteurs concernés (agriculteurs, agro-pasteurs, maraîchers, chasseurs, guérisseurs et guérisseuses, agents techniques de l'usine d'égrenage de coton de Maroua, transformateurs, fabricants de matériel agricole, etc.). Pour l'agriculture, nous avons sélectionné des sous-thèmes, correspondant à des cultures spécifiques : arachide, sorgho pluvial, sorgho de contre-saison, maïs, riz pluvial, oignon, niébé, ainsi de suite. Puis, ces enregistrements sonores ont été intégralement transcrits et traduits. C'est de la collation de toute la documentation ainsi obtenue qu'a procédé notre dictionnaire encyclopédique. Nous avons confronté, chaque fois que c'était possible, les enseignements tirés des travaux scientifiques avec les connaissances et les savoir-faire locaux. Les connaissances locales ont été, chaque fois que possible, rapportées aux personnes qui nous les ont fournies, ainsi qu'au lieu et à la date. Voir ci-dessus, par exemple : (Goggo, ménagère peule, Dogba, 04-05-04), (Bouba Bello, 60 ans, cultivateur peul, Kosséwa).

Nous avons ensuite réalisé un index inverse français-fulfulde qui permette à un non-locuteur de fulfulde d'accéder aux informations dont il a besoin. Aux entrées spécifiques, nous avons ajouté des hyperonymes coiffant des champs particuliers ; par exemple, sous un nom de famille botanique, nous avons rangé tous les végétaux de la région qui en font partie ; par exemple, sous « Poaceae », nous donnons quatre-vingt-dix noms de Graminées. Sous la rubrique « adventices », nous fournissons une liste de cent trente-neuf « mauvaises herbes » des cultures.

L'ouvrage a été conçu de façon à servir de base de données pour tous les acteurs de terrain œuvrant dans les domaines concernés. Il vise aussi à fournir de la matière à toutes les personnes qui auront à rédiger des manuels scolaires ou techniques en langue peule. Enfin, les spécialistes de littérature orale y trouveront de nombreux éléments susceptibles de les aider dans leurs interprétations.

7. L'ordre alphabétique

L'alphabet est l'ensemble de lettres qui sont utilisées pour transcrire une langue. On appelle « ordre alphabétique » l'ordre traditionnel dans lequel on a l'habitude de classer ces lettres. L'alphabet français compte vingt-six lettres qui permettent de transcrire bien plus de vingt-six sons, grâce à l'usage de signes diacritiques (accents ou tréma sur les voyelles) ou à la combinaison de plusieurs lettres pour rendre un seul son (cas des voyelles nasales « an », « on », « un », « in », de « eu », etc., et des consonnes comme [ɲ] qui peut être rendu par les digraphes « gn » ou « ni »).

Un alphabet phonétique international (API) a été développé, permettant, en principe, de rendre par écrit tous les sons des langues du monde. L'origine de cet alphabet remonte à la fin du XIX^e siècle¹⁸. Les caractères qu'il contient reposent, en gros, sur l'alphabet latin et sur l'alphabet grec. Certains caractères de base ont été modifiés pour rendre des sons spécifiques, comme « n », d'où l'on a tiré [ɲ], [ŋ] et [ɳ] pour rendre respectivement la nasale palatale, la nasale vélaire et la nasale rétroflexe. L'alphabet phonétique international permet de rendre un son par un seul signe doté d'une valeur constante. Les lettres modifiées se classent après la lettre source. Par exemple, « ɓ » sera classé immédiatement après « b », « ŋ » après « n », « ʏ » après « y », etc.

Les linguistes ont massivement recours à cet alphabet dans leurs travaux, mais il est vite apparu qu'il était parfois difficile à utiliser dans un usage courant. À l'ère de la machine à écrire, on a donc vu fleurir des alphabets pratiques qui permettaient de faire l'économie des signes non accessibles au clavier. Puis, on est passé à des claviers comportant un minimum de caractères modifiés, la majeure partie des sons spécifiques étant rendus par des digraphes ou même des trigraphes. Dans l'*Alphabet général des langues camerounaises*, (Tadadjeu et Sadembouo, 1979) par exemple, les latérales fricatives [ɬ] et [ɮ], courantes dans les langues tchadiques du nord du pays, sont rendues, respectivement, par les digraphes « sl » et « zl ». L'arrivée des ordinateurs a bouleversé la donne et il est maintenant possible d'accéder, par le clavier, à tous les symboles de l'API, qui se sont vu attribuer un numéro de code. On peut donc désormais, si l'on veut, se passer de certains digraphes. Par la même occasion, l'échange de fichiers ne pose plus de problèmes, si chacun adopte une police dite « Unicode ».

La question de l'ordre alphabétique dans les dictionnaires de langues africaines est cruciale et est souvent réglée sans tenir compte de l'intérêt de l'utilisateur (Tourneux, 1999). Certains, par nationalisme

¹⁸ *Handbook of the International Phonetic Association*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

mal placé¹⁹ ou par purisme théorique, prétendent que leur langue a le droit de se distinguer de toutes les autres langues du monde et classent le lexique prétendument par ordre phonologique. On prend alors le tableau des phonèmes de la langue et on les classe linéairement soit en suivant l'axe des ordres (vertical), soit suivant l'axe des séries (horizontal). Pour le fulfulde du Cameroun, voici ce que cela donnerait :

<i>suivant l'axe vertical</i>	p, b, ɓ, m, mb, f, v, w, t, d, ɗ, n, nd, s, z, l, r, c, j, y, ny, nj, y, k, g, ' , ŋ, ng, h
<i>suivant l'axe horizontal</i>	p, t, c, k, b, d, j, g, ɓ, ɗ, y, ' , m, n, ny, ŋ, mb, nd, nj, ng, f, s, h, v, z, w, l, y, r

Pour les voyelles, on aurait : i, ii, u, uu, e, ee, o, oo, a, aa ou bien i, ii, e, ee, a, aa, u, uu, o, oo.

On voit que si l'on change son tableau phonologique pour une raison ou pour une autre, on change simultanément l'ordre des mots dans le dictionnaire. Dans tous les cas, c'est un casse-tête pour l'utilisateur. Voici ce qu'en dit Marcel Diki-Kidiri (*op. cit.*, 1998, p. 231) :

On se rend bien compte que non seulement l'ordre phonologique comporte encore plus d'arbitraire que l'ordre alphabétique, mais encore, en étant propre à chaque langue, [il] exige un apprentissage particulier à chaque fois qu'on change de dictionnaire.

Les ouvrages qui ont été réalisés sur un tel modèle sont absolument inutilisables pour le commun des mortels. Du coup, certains auteurs soucieux de donner quand même des indications d'ordre phonologique à travers leur classement tout en évitant les inconvénients rédhibitoires de l'ordre phonologique, adoptent ce qu'on appelle un ordre alphaphonologique, qu'ils n'appliquent qu'à l'initiale des mots. Au lieu de considérer les phonèmes représentés par des digraphes comme étant composés de deux lettres successives, on les considère comme une unité alphabétique. Ces digraphes correspondent bien à des unités phonologiques, effectivement. La prénasalisée « mb », par exemple, sera alors classée après « b » ; « ng » ou « ŋg » seront classés après « g ». Cela va à l'encontre des pratiques de lecture : l'ordre alphabétique s'adresse à l'œil, pas à l'oreille, et l'ordre alphaphonologique implique, de la part du lecteur, une analyse difficile. Voici ce que cela donne pour le fulfulde²⁰ : la première lettre de l'alphabet est la glottale « ' » qui, par convention, n'est marquée qu'en position intervocalique ; du coup, figurent en tête du dictionnaire tous les mots commençant par occlusive glottale (non marquée) suivie d'une voyelle (a, aa, e, ee, i, ii, o, oo, u, uu) ; autrement dit, ce sont les voyelles qui viennent visuellement en tête de classement. Pour le reste, l'ordre est b, ɓ, mb, c, d, ɗ, nd, f, g, ng, h, j, nj, k, l, m, n, ny, ŋ, p, q, r, s, t, w, x, y, y', z.

Rappelons le multilinguisme fondamental des pays d'Afrique. C'est une donnée que l'on ne peut éluder. Il y a donc tout intérêt à s'aligner sur les pratiques alphabétiques internationales, en opérant les adaptations qui s'imposent (dans le cas des lettres modifiées), ce qui ne préjuge en rien des analyses phonologiques que l'on pourra faire. Ce n'est pas le dictionnaire qui rend compte de la phonologie d'une langue. On classera donc des mots du fulfulde d'après la première lettre de leur graphie, en plaçant les caractères modifiés immédiatement après ceux dont ils sont la modification ; l'occlusive glottale n'étant pas marquée, elle compte pour zéro dans le classement : a, b, ɓ, c, d, ɗ, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, ŋ, o, p, r, s, t, u, v, w, y, y', z. On voit donc que les consonnes prénasalisées (mb, nd, ng, nj) et la consonne nasale palatale (ny) n'ont pas de place attirée : elles sont interclassées respectivement parmi les mots à initiale « m » et « n ». Les voyelles longues sont classées comme deux voyelles identiques qui se suivraient (Tourneux et Yaya, 1999, p. 6).

8. Conclusion

La lexicographie est loin d'être une science exacte. Elle doit rendre compte de la langue telle qu'elle est, et l'on sait qu'il ne faut pas s'attendre à y trouver de la pure logique ; en outre, on sait que tout le monde n'analyse pas le sens des mots de la même manière. L'interprétation dépend en grande partie de la culture (générale et linguistique) de la personne qui la réalise. Il faut cependant arriver à donner une cohérence maximale aux lexiques ou aux dictionnaires que l'on réalise, l'un des points les plus délicats

¹⁹ Ne parlons pas de ceux qui estiment que chaque langue a droit à ses propres caractères et qui inventent à tout-va des sortes de hiéroglyphes, allant à l'encontre des besoins d'intercommunication entre langues.

²⁰ Voir par exemple SEYDOU Christiane, *Dictionnaire peul-français (Mali)*, sous presse.

étant celui des renvois. Dans le microcosme académique, le lexique et le dictionnaire ont assez mauvaise presse, comme s'ils ne requéraient pas une scientificité très exigeante.

Pour les locuteurs d'une langue à tradition majoritairement orale, la parution d'un dictionnaire est, au contraire, un événement hautement valorisé. Leur langue entre dès lors, pour eux, dans le concert des « vraies » langues. Bien évidemment, ce n'est pas le dictionnaire qui fait la richesse d'une langue, il ne fait que la refléter. Mais il est perçu comme un symbole de fierté, tout comme l'édition d'une grammaire. Nous espérons que chacun sera bien persuadé qu'il est difficile d'avoir une communication cohérente sans que l'on dispose d'outils lexicographiques et terminologiques de référence. Ces outils devront être progressivement affinés et complétés, de nouvelles réalités apparaissant en permanence dans tous les domaines.

Il est à souhaiter que de plus en plus de linguistes se lancent dans la réalisation de grands ouvrages lexicographiques qui incorporeront les lexiques techniques au fur et à mesure de leur validation par l'usage. Ils doivent savoir par avance que le travail du dictionnaire est un travail de longue haleine dont la principale gratification est la satisfaction d'apporter une contribution capitale à une culture qu'ils auront patiemment analysée à travers le lexique de sa langue.

9. Références

ADAMS SOW Adrian (dir.), *Lid̄di e awo e nder maayo Senegaal*, [Poissons et pêche dans le fleuve Sénégal], Dakar, ARED / Fédération des paysans organisés du Département de Bakel / Institut Panos / IIED, 1996a.

ADAMS SOW Adrian (dir.), *Poissons et pêches du fleuve Sénégal*, ARED / Fédération des paysans organisés du Département de Bakel / Institut Panos / IIED, Dakar, 1996b.

ARBONNIER Michel, *Arbres, arbustes et lianes des zones sèches d'Afrique de l'Ouest*, s. l. [Montpellier], CIRAD, MNHN, UICN, 2000 (1^{re} éd.) ; nouvelle éd. revue et corrigée, Versailles, Quae / MNHN, 2009.

BENTOLILA Alain (dir.), ALEXANDRE Charles, NOUGAYROL Pierre, TOURNEUX Henry, VERNET Pierre (aut.), *Ti diksyonnè kreyòl-franse*, Dictionnaire élémentaire créole haïtien – français, éd. Caraïbes/Hatier, s.l. [Paris / Port-au-Prince], 1976.

BERHAUT Jean, *Flore du Sénégal*, Clairafrique, Dakar, 1967 (2^e éd.).

BORROW Nik et DEMEY Ron, *Guide des oiseaux de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. « Les guides du naturaliste », 2008.

BOUKAR Sélim, CAPRILE Jean-Pierre, NDJERASSEM NGABOT, *Lexiques thématiques de l'Afrique centrale (LETAC)*, Tchad, Sara-ngambay. 1. Activités économiques et sociales, Agence de coopération culturelle et technique, Paris ; CERDOTOLA, Yaoundé, 1983.

BURKILL Humphrey Morrison, *The Useful Plants of West Tropical Africa*, 5 vol., Kew, Royal Botanic Gardens, 1985, 1994, 1995, 1997, 2000.

CHIPPAUX Jean-Philippe, *Les Serpents d'Afrique occidentale et centrale*, Paris, Éditions de l'IRD, coll. « Faune et Flore tropicales » 35, 1999. Il en existe une version plus récente en ligne [<http://www.editions.ird.fr/produit/232/9782709920001/Les%20serpents%20dAfrique%20occidentale%20et%20centrale>].

CHIRIO Laurent et LeBRETON Matthew, *Atlas des reptiles du Cameroun*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle / IRD, coll. « Patrimoines naturels » 67, 2007.

DIKI KIDIRI Marcel, *Dictionnaire orthographique du sängö*, Bangui et Reading, BBA Editions, 1998.

DIKI-KIDIRI Marcel (dir.), *Le Vocabulaire scientifique dans les langues africaines : Pour une approche culturelle de la terminologie*, Paris, Karthala, 2008.

DIKI-KIDIRI Marcel, EDEMA Atibakwa, TOURNEUX Henry, « Dictionnaires bilingues langues africaines – français », in T. SZENDE (éd.), *Le français dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 2006.

DOUFFISSA Albert (aut.), YAAYA Daayru [Yaya Daïrou] (trad.), *Maladies des ruminants / Nyawuuji dabbaaji lornooji waacere. Quelques conseils pratiques de prophylaxie et de traitement pour les éleveurs – Cameroun – RCA – Tchad / Wasuyeeji faddaago e nyawndaago nyawuuji dabbaaji – Kamerun – RCA bee Caad*, Yaoundé, Merial, 2005.

HALTENORTH Theodor et DILLER Helmut, *Mammifères d’Afrique et de Madagascar, adapté en français par M. Cuisin*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1985.

Handbook of the International Phonetic Association, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

HIEN Amélie, « Analyse socioterminologique contrastive : Cas du julakan et du français de la santé », *Ikala : Revista de Lenguaje y Cultura* 15 (25), 2010, pp. 43-72.

KA Fari Siilat, DEM Abuu Bakri, JALLO Yero Dooro, *Saggitorde fannuyaŋkoore : Taariindi – Demal – Ngaynaaka (Pulaar – Pulaar – Farayse)*, [Lexique thématique : Environnement, Agriculture, Élevage], ARED, Dakar, 2000

KA Fari Siilat, *Saggitorde fannuyaŋkoore : lekdé et puđi*, [Lexique thématique : arbres et plantes], ARED, Dakar, 1997.

LAST Murray, “The importance of knowing about not knowing : Observations from Hausaland”, in FEIERMAN Steven et JANZEN John M. (éd.), *The Social Basis of Health and Healing in Africa: Comparative studies of health systems and medical care*, University of California Press, Berkeley – Los Angeles – Oxford, pp. 393-406, 1992.

LÉVÊQUE Christian, PAUGY Didier et TEUGELS Guy G. (éd.), *Faune des poissons d’eaux douces et saumâtres de l’Afrique de l’Ouest. The Fresh and Brackish Water Fishes of West Africa*, Tervuren, Musée royal de l’Afrique centrale, Paris, ORSTOM, 2 vol., 1990 ; nouvelle édition, Muséum national d’Histoire naturelle, Paris 2003.

MUELLER Bruce, *Ñabbuuji jawdi*, [Les maladies du bétail], Dakar, ARED & EELS, 2001.

NIKLAS-SALMINEN Aïno, *La Lexicologie*, Paris, Armand Colin, 1997.

OIF Canada, *Lexique panafricain de la femme et du développement*, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada / Organisation internationale de la Francophonie, 2009, [français, créole seychellois, fulfulde, lingala, mandinka, kiswahili, anglais].

OIF Canada, *Lexique panafricain des procédures parlementaires*, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada / Organisation internationale de la Francophonie, 2010, [français, créole seychellois, fulfulde, lingala, mandinka, kiswahili, anglais].

OIF Canada, *Vocabulaire panafricain des élections*, Bureau de la traduction du gouvernement du Canada / Organisation internationale de la Francophonie, 2011, [français, fulfulde, lingala, mandinka, kiswahili, anglais].

POULLET Hector, *Eléments pour un dictionnaire historique du créole guadeloupéen : Choukamo kréyòl Gwadeloup*, Zouti 1: Eritaj. Caraïbéditions, Mangot-Vulcin (Martinique), 2014.

SAINT-FORT Hugues, « Jusqu'où iront les dérives de l'écriture du créole haïtien ? » <http://www.potomitan.info/ayiti/saint-fort/derives.php> [consulté le 21-10-2018].

SCHIEFFELIN Bambi B., CHARLIER-DOUCET Rachele, « The “Real” Haitian Creole: Ideology, Metalinguistics, and Orthographic choice », in Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard, Paul V. Kroskrity (dir.), *Language Ideologies: Practices and Theory*, pp. 235-310, Oxford University Press, New York/Oxford, 1998.

SÉRET Bernard (texte) et OPIC Pierre (illustrations), *Poissons de mer de l'Ouest africain tropical*, Paris, ORSTOM, 1^{re} éd. 1981 ; 3^e éd. 1990, disponible en ligne [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/Idt/23330.pdf].

SEYDOU Christiane, *Dictionnaire peul-français (Mali)*, Paris, (sous presse).

TADADJEU Maurice et SADEMOUO Étienne, *Alphabet général des langues camerounaises*, Yaoundé, Université de Yaoundé, FLSH, Département des Langues et Linguistique / Institut des Sciences humaines, 1979.

TOURNEUX Henry, « L'ordre alphabétique dans les dictionnaires de langues africaines », in *Lexique, lexicologie, lexicographie*, (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Nouvelle série, T. vii), Peeters, s. l., 1999, pp. 73-78.

TOURNEUX Henry, « Petit lexique créole haïtien utilisé dans le domaine de l'électricité (Haïti) », *Cahiers du Lacito* 1, Paris, LACITO, 1986.

TOURNEUX Henry, *La Communication technique en langues africaines : L'exemple de la lutte contre les ravageurs du cotonnier (Burkina Faso / Cameroun)*, Paris, Karthala, 2006.

TOURNEUX Henry (en collaboration avec Pierre VERNET, dir.), *Leksik elektwomekanik kreyòl, franse, angle, espayòl*, [Port-au-Prince], Fakilte Lengwistik Aplike, Inivèsite Leta Ayiti, [2001].

TOURNEUX Henry, (avec la collaboration de BOUBAKARY Abdoulaye, HADIDJA Konaï et FAKIH Ousmane), *Dictionnaire peul du corps et de la santé (Diamaré, Cameroun)*, Paris, OIF/Karthala, coll. « Dictionnaires et langues », 2007.

TOURNEUX Henry et YAYA Daïrou, *Vocabulaire peul du monde rural, Maroua-Garoua (Cameroun)*, Paris / Garoua, Karthala / DPGT, 1999.

TOURNEUX Henry, YAYA Daïrou, avec la collaboration de BOUBAKARY Abdoulaye, *Dictionnaire peul encyclopédique de la nature (faune / flore), de l'agriculture, de l'élevage et des usages en pharmacopée (Diamaré, Cameroun)*, suivi d'un index médicinal et d'un index français-fulfulde, Yaoundé, CERDOTOLA, 2017.